

Elles devront faire un choix d'échantillons de grains, dignes d'être exposés, et les transmettre le plutôt possible au siège de la commission. Au reste la chambre d'agriculture donnera prochainement des instructions sur ce que les sociétés d'agriculture devront faire pour contribuer à l'exposition universelle de 1862.

Cette exposition offrira un intérêt tout particulier pour les agriculteurs, qui sont appelés de tous les points du globe à concourir dans cette grande lutte du progrès agricole. Le Prince Albert a été élu président de la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre, tout exprès pour donner le plus de relief possible à la grande fête qu'on prépare sous ses auspices. La Chambre

d'Agriculture du Bas-Canada devra nécessairement y être représentée par quelques-uns de ses membres, chargés de faire rapport sur les mille et une inventions du matériel agricole, ainsi que sur le degré de perfection auquel sont arrivées les races d'animaux de toutes les espèces, sur le continent Européen. Si nous sommes bien informés, il serait question, dans la Chambre d'Agriculture de consacrer cette année une partie de ses fonds à l'achat de reproducteurs améliorateurs de toutes les espèces, choisis à l'exposition universelle de Londres, pour être transportés ici et vendus ensuite à l'enclère aux sociétés d'agriculture de comtés. Nous applaudissons à cette démarche, le premier pas dans la voie du bien.



NOUS avons de nouveaux remerciements à adresser aux sociétés d'agriculture, pour avoir mis autant de zèle à répandre notre feuille parmi nos populations rurales. Déjà nous avons reçu de la part des sociétés de comtés les éloges les plus flatteurs et les plus encourageants. Heureusement pour la réalisation des vœux faits pour notre prospérité, elles ont ajouté aux paroles, l'action, et à la théorie la pratique, en nous envoyant des listes nombreuses de souscripteurs pour leur comté,

tante question de notre industrie nationale. Ce succès nous dit assez que le temps n'est plus, où il fallait employer mille engins ou moins ingénieux pour obtenir de nos agriculteurs et de nos hommes publics, la modique contribution du journalisme agricole. L'agriculteur d'alors ne comprenait pas que le journalisme pouvait doubler ses revenus, doubler son influence, en bataillant pour ses droits à l'encouragement du gouvernement, en relevant aux yeux de tous, l'art qu'il professait, en réunissant les forces de l'agriculture toute entière pour imposer au gouvernement les mesures qu'elle exige. Aujourd'hui tout cela est compris et nous explique notre succès. Le jour n'est pas éloigné où l'organe officiel des 20,000 sociétaires de notre organisation agricole commandera les mesures dont nous avons besoin pour notre prospérité commune. Il ne tient qu'à nous, agriculteurs, de rester unis et bientôt les comtés de Verchères, Bonaventure, Gaspé, Lotbinière, Nicolet, Champlain, Portneuf, Montmorency et Yamaska auront obtenu l'octroi de \$1000 par année qui leur est dû depuis 1856. Et aujourd'hui que les nouveaux comtés sont aussi peuplés que les comtés que nous avons cités, nous ne voyons pas pourquoi tous les comtés n'auraient pas droit à un octroi annuel de \$1000. Dans le Haut-Canada, seize comtés reçoivent annuellement cet octroi; pourquoi le Bas-Canada n'aurait-il pas la même faveur? On ne prétendra certainement pas l'immensité des sommes votées à l'encouragement de l'agriculture pour lui refuser cette légère